

## CONSULTATION SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Mandat entrepris à l'initiative de la Commission de la culture de l'Assemblée  
nationale du Québec

G. Garcia Conservation, Montréal

Conservation - Restauration en Patrimoine bâti et mobilier

Août 2005

## Résumé

Ce texte vise à faire connaître les professionnels de la conservation en environnement bâti et leurs inquiétudes par rapport au patrimoine religieux québécois. Des recommandations y sont faites afin de mener à bien la conservation et la restauration du patrimoine religieux, mobilier et immobilier, pris dans son ensemble, et parvenir à la préservation globale de ses valeurs matérielles, historiques, artistiques, culturelles et cultuelles.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	2
Introduction .....	2
Patrimoine religieux et conservation de l'environnement bâti .....	2
Formation et expertise dans la conservation de l'environnement bâti .....	3
Recommandations .....	3

## Résumé

Ce texte vise à faire connaître les professionnels de la conservation en environnement bâti et leurs inquiétudes par rapport au patrimoine religieux québécois. Des recommandations y sont faites afin de mener à bien la conservation et la restauration du patrimoine religieux, mobilier et immobilier, pris dans son ensemble, et parvenir à la préservation globale de ses valeurs matérielles, historiques, artistiques, culturelles et culturelles.

## Introduction

En tant que professionnelle en conservation de l'environnement bâti ayant principalement travaillé sur le patrimoine religieux multiconfessionnel, je suis préoccupée par l'état de conservation de ce dernier, notamment dans des métropoles comme Montréal où les lieux de culte appartiennent à différentes communautés culturelles et se trouvent dans des états de conservation divers, selon les moyens de leurs communautés respectives.

En tant que conservatrice-restauratrice de biens culturels (spécialités : peintures et finis architecturaux), j'ai à travailler à la conservation préventive et à la restauration d'objets mobiliers du patrimoine religieux, aux finis intérieurs et extérieurs, ainsi qu'aux objets religieux de l'environnement bâti tels que les mausolées et les pierres tombales des cimetières, les croix de chemin, etc., ...

Ces deux volets de ma pratique professionnelle m'amènent à rédiger ce texte afin de répondre à l'appel de la Commission de la Culture de l'Assemblée Nationale du Québec.

## Patrimoine religieux et conservation de l'environnement bâti

Il n'est pas besoin de rappeler la désaffection des lieux de culte par la population, les difficultés qu'ont leurs communautés à les entretenir et l'impossibilité pour les instances gouvernementales de subventionner l'entretien et la conservation de tous et chacun des lieux de culte de la province. Je ne reprends pas non plus les recommandations faites dans un autre texte à la rédaction duquel j'ai participé,<sup>1</sup> et portant essentiellement sur les *biens mobiliers*. Néanmoins, je souhaite ajouter quelques précisions et recommandations du point de vue de l'une de mes spécialités qui est en rapport direct avec le patrimoine religieux: la conservation et la restauration de *l'environnement bâti*.

En tant que conservatrice-restauratrice de l'environnement bâti, je suis appelée à rédiger des évaluations patrimoniales et des études historiques et morphologiques d'édifices et de lieux patrimoniaux, notamment ceux à caractère culturel. La maîtrise en conservation de l'environnement bâti de l'Université de Montréal nous prépare à déterminer les valeurs patrimoniales, notamment culturelles, intrinsèques de chaque site patrimonial et

---

<sup>1</sup> Mémoire des membres de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels (ACCR). Québec, déposé en août 2005, notamment le volet Pistes de solutions.

leur état d'intégrité. J'ai également été formée à suggérer des stratégies et des moyens de mise en valeur selon les spécificités de chaque environnement.

Ma double formation me permet également d'évaluer l'état des objets mobiliers faisant partie de ces lieux patrimoniaux et d'analyser ainsi l'ensemble des composantes mobilières et immobilières de ces lieux de culte en péril.

### **Formation et expertise dans la conservation de l'environnement bâti**

La formation des personnes évoluant dans le domaine de la conservation et de la restauration est un point important que j'aimerais développer en ce qui concerne le domaine d'application de l'environnement bâti. Comme signalé dans le mémoire des membres de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels<sup>2</sup> en ce qui a trait aux restaurateurs, il est primordial que les acteurs de la conservation de l'environnement bâti soient formés et expérimentés dans les domaines des évaluations préalables aux opérations de préservation, de restauration et de recyclage des édifices et des lieux patrimoniaux. Le manque de connaissances et d'expérience dans ces études préalables aux interventions mène indubitablement à une mauvaise interprétation des valeurs patrimoniales qui doivent être préservées, à la perte d'intégrité des édifices et à des interventions médiocres.

Les diplômés de la Maîtrise en conservation de l'environnement bâti réalisent des études qui permettent de mettre en valeur les édifices et qui donnent aux propriétaires des documents précieux et concis pour les aider dans leur démarche vers la conservation de leurs édifices et leurs différentes composantes, si les résultats de l'évaluation s'avèrent positifs. De plus en plus, il est fait appel à ces professionnels de l'environnement bâti, directement ou indirectement comme par le biais des cabinets d'architectes. Cependant, une grande partie de ces travaux est réalisée dans un cadre de recherche universitaire et l'aide est donc apportée à un nombre limité de lieux de culte.

### **Recommandations**

Si la loi 181 devait être étendue à d'autres domaines professionnels, celle-ci devrait être appliquée aux professionnels de la conservation de l'environnement bâti. Pour ce faire, il faudrait reconnaître cette expertise (un projet de création d'Association des diplômés en conservation de l'environnement bâti sera bientôt en cours d'élaboration). Sauvegarder l'intégrité patrimoniale par l'évaluation patrimoniale, la restauration et la mise en valeur est un processus plus global que celui seul de conservation et de restauration d'éléments d'un site patrimonial. Il nécessite une connaissance approfondie des valeurs immatérielles intrinsèques des lieux de culte et de leurs composantes, et passe par une hiérarchisation des valeurs patrimoniales de l'environnement bâti religieux. On espère que les membres de l'association auront la même considération que ceux de toute autre

<sup>2</sup> En prenant en compte, cependant, que l'accréditation des restaurateurs professionnels élimine une bonne partie des nouveaux diplômés n'ayant pas encore plus de six ans de pratique professionnelle et leur est forcément très préjudiciable.

association professionnelle digne de ce nom et que leur expertise sera reconnue à sa juste valeur.

D'autre part, il serait intéressant de créer des coopérations avec les communautés de chercheurs universitaires et de diplômés de programmes tels que la Maîtrise en conservation de l'environnement bâti de l'Université de Montréal. Celles-ci pourraient avoir pour objectif de relever les différents lieux de culte de la province, ainsi que les différents environnements bâtis religieux (cimetières, croix de chemin, objets mobiliers attenants). Une telle étude permet d'ailleurs d'établir un recensement complet de l'état de conservation du patrimoine religieux québécois, de mettre en évidence les différences régionales (dans le multiculturalisme par exemple), de mieux préparer les stratégies à long terme et d'établir les priorités en ce qui a trait aux interventions puisque des choix devront être faits.

Gina Garcia  
G. Garcia Conservation, Montréal  
M.Sc.A., Université de Montréal  
M.S.T., Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne